

Introduction

Le dispositif TALO poursuit la consolidation de la surveillance des marchés intérieurs, avec une couverture désormais étendue à 18 villes, le suivi régulier de 61 produits de grande consommation et près de 205 000 observations de prix collectées au cours du mois de juillet. Cette montée en puissance permet d'affiner la connaissance des dynamiques de prix à l'échelle nationale et, surtout, de mieux identifier les tensions localisées ainsi que les disparités entre les différents marchés du pays.

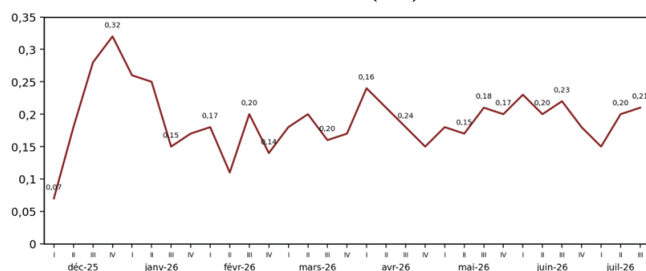
Les données observées au cours du mois de juillet confirment une situation d'ensemble relativement maîtrisée, tout en faisant apparaître des évolutions contrastées selon les villes et les produits. Certaines tensions ponctuelles résultent principalement de contraintes d'approvisionnement, tandis que l'amélioration de l'offre sur le riz de Kisangani s'est traduite par une détente sur les prix.

L'analyse met ainsi en évidence le poids des facteurs territoriaux dans la formation des prix. Les conditions d'accès aux bassins de production, la fluidité des circuits d'approvisionnement, les coûts de transport ainsi que les caractéristiques propres à chaque marché expliquent une part importante des écarts observés entre les villes.

Dans cette perspective, le présent bulletin met l'accent sur l'indice de cherté et les principaux chocs de prix relevés au cours de la période, afin de distinguer les mouvements ordinaires du marché des tensions nécessitant une attention particulière et de mieux orienter les actions de surveillance et de régulation.

Taux d'inflation

Graphique 1. Evolution du taux d'inflation hebdomadaire en 2025 et 2026 (en %)



Source : BCC, note d'information hebdomadaire.

Le paysage des prix à la consommation continue de faire preuve d'une stabilité d'ensemble, en dépit de légères fluctuations observables au fil des périodes.

Sur le plan mensuel, le mois de juillet 2026 enregistre un taux d'inflation de 0,96 %, s'inscrivant dans la continuité du mois de juin (0,78 %). Cette évolution traduit un ajustement mesuré et une modérée accélération du rythme de progression des prix d'un mois à l'autre, sans pour autant rompre l'équilibre général.

Cette trajectoire maîtrisée se confirme également à l'échelle annuelle. En cumul annuel, l'inflation atteint 5,8 %, un niveau très proche de celui observé à la même période en 2025 (5,6 %). Dans la même dynamique, le glissement annuel s'établit à 3,2 %, en très légère hausse par rapport au taux de 3,1 % mesuré un an plus tôt. L'ensemble de ces indicateurs témoigne ainsi d'une trajectoire des prix globalement contenue, marquée par des variations marginales de l'activité économique.

Indice de Cherté

Afin d'apprécier les disparités du coût de la vie entre les différentes villes couvertes par le dispositif TALO, un indice de cherté est calculé à partir d'un panier de produits de grande consommation représentatifs des dépenses courantes des ménages.

Cet indice a été établi sur la base des prix moyens observés pour dix (10) produits suivis de manière régulière dans l'ensemble des villes couvertes, à savoir : le sac de 25 kg de riz (marques Eléphant, Hello, Lion et Oni), la Boîte de 2500g de lait en poudre (marques Nido & Cowbell), Un verre de sucre roux, Une bouteille de 30 cl de boissons sucrées (Coca-Cola et Fanta), une bouteille de 65 cl de boissons alcoolisées (Tembo et Heineken), l'huile raffinée (bidon de 5 litres), le poulet entier congelé (une pièce), le chinchard (1 kg), l'essence (1 litre) et le ciment (1 sac de 50 kg).

Méthode utilisée, :

Pour chacun des 10 produits du panier :

1. Calcul du prix moyen national (18 villes).
2. Calcul de l'indice de chaque ville :

$$\text{Indice}_{\text{ville, produit}} = \frac{\text{Prix moyen de la ville}}{\text{Prix moyen national}} \times 100$$

3. Calcul de l'indice de cherté de la ville comme moyenne simple des 10 indices produits.

Cet indicateur permet d'identifier les villes où le coût relatif d'un panier représentatif de biens de consommation est supérieur ou inférieur à la moyenne nationale. Il constitue ainsi un outil d'aide à la décision permettant de mesurer les disparités territoriales, d'orienter les actions de surveillance des marchés, d'identifier les zones nécessitant une attention particulière et d'éclairer la mise en œuvre des politiques publiques en matière de stabilisation des prix.

Rang	Ville	Indice mois de Juillet 2026
1	Isiro	125,89
2	Mbuji-Mayi	123,03
3	Kisangani	121,92
4	Likasi	111,48
5	Kananga	106,56
6	Kolwezi	103,82
7	Kalemie	100,85
8	Bandundu	100,27
9	Lubumbashi	99,36
10	Beni	97,51
11	Mbandaka	93,70
12	Kikwit	90,78
13	Kinshasa Ouest	90,69
14	Tshikapa	89,92
15	Kinshasa Est	88,81
16	Matadi	87,55
17	Moanda	86,14
18	Boma	81,72

Chocs des prix

VILLE DE KINSHASA EST

PRODUIT CONCERNÉ : MAÏS EN GRAIN

Faits observés :

Hausse significative du prix du maïs en grain dans la zone de Kinshasa Est :

- Le sac Tambour est passé de 110.000 FC à 120.000 FC, soit une hausse de 9 % ;
- Le sac Étiquette est passé de 120.000 FC à 160.000 FC, soit une hausse de 33 % ;
- Le sac Allonge est passé de 160.000 FC à 200.000 FC, soit une hausse de 25 %.

Facteurs explicatifs : Raréfaction temporaire de l'offre

1. Épuisement des stocks disponibles auprès des principaux fournisseurs, entraînant une réduction de l'offre sur les marchés.
2. Période de récolte en cours dans les bassins d'approvisionnement. Les producteurs sont concentrés sur les opérations de récolte et de séchage, retardant temporairement la mise sur le marché de la nouvelle production.

VILLE DE KISANGANI

PRODUIT CONCERNÉ : RIZ

Faits observés :

Baisse significative des prix de plusieurs variétés de riz commercialisées dans la ville de Kisangani :

- Le Riz Bamanga Kopo-Ebun est passé de 2.500 FC à 2.100 FC, soit une baisse de 16 %.
- Le Riz Bamanga Sakombi est passé de 2.500 FC à 2.200 FC, soit une baisse de 12 %.
- Le Riz Oyi Sakombi est passé de 3.000 FC à 2.300 FC, soit une baisse de 23 %.
- Le Riz Oni Sakombi est passé de 2.500 FC à 2.200 FC, soit une baisse de 12 %.

Facteurs explicatifs : Amélioration de l'approvisionnement du marché

1. Mesures prises à la suite de la mission conjointe du Cabinet du Ministre de l'Économie nationale, du FOREC et du Secrétariat Général à l'Économie nationale.
2. Réhabilitation de la route d'Opala par le Gouvernement provincial, facilitant l'acheminement de la production vers les centres de consommation.
3. Suspension de plusieurs taxes pour une durée de 60 jours, contribuant à l'allègement des charges supportées par les opérateurs.
4. Arrivée des stocks de riz importés par Afri-Food, renforçant l'offre disponible sur le marché.

VILLE DE BANDUNDU

PRODUIT CONCERNÉ : MAÏS EN GRAIN ET MANIOC

Faits observés :

Hausse significative des prix de deux principaux produits vivriers entre les 26 et 27 semaines :

- Maïs en grain – Sac Allonge : de 65.000 FC à 90.000 FC, soit une hausse de 38 %.
- Manioc – Sac Mbadi : de 40.000 FC à 65.000 FC, soit une hausse de 62 %.

Facteurs explicatifs : Raréfaction de l'offre et contraintes d'approvisionnement

1. Épuisement des stocks disponibles sur le marché local.
2. Période de récolte et de séchage retardant temporairement la mise sur le marché de la nouvelle production.

3. Charges fiscales additionnelles supportées par les commerçants et répercutées sur les prix.

4. Coûts élevés du transport, les commerçants étant contraints de s'approvisionner directement dans les villages, parfois éloignés et difficilement accessibles en raison de l'état des routes.

5. Selon les informations recueillies auprès des commerçants, de nouveaux stocks devraient arriver sur le marché entre octobre et novembre, avec pour effet attendu une amélioration progressive de l'offre.

VILLE DE TSHIKAPA

PRODUIT CONCERNÉ : ESSENCE ET GASOIL

Faits observés :

Forte hausse des prix des produits pétroliers dans la ville de Tshikapa :

- Le litre d'essence, vendu à 2.750 FC durant la 22 semaine, est passé à 4.000 FC durant la 26 semaine puis à 5.500 FC, soit une hausse cumulée de 100 % par rapport à la 22 semaine et de 38 % par rapport à la 26 semaine.
- Le litre de gasoil est passé de 3.000 FC à 4.000 FC, soit une hausse de 33 %.

Facteurs explicatifs : Perturbation du circuit d'approvisionnement

1. La ville de Tshikapa dépend en partie des approvisionnements en produits pétroliers en provenance de l'Angola.
2. Le renforcement des restrictions et des contrôles angolais sur l'exportation et le transport informel des carburants vers la RDC a entraîné une contraction des volumes disponibles et une forte tension sur les prix du marché local.
3. L'évolution des prix demeure étroitement liée au niveau des stocks disponibles dans la ville.



Pour toute analyse complémentaire ou pour la comparaison d'autres produits, veuillez utiliser le comparateur interactif disponible à l'adresse suivante :

<https://economie.gouv.cd/talo>